

**Présents :**

**Enseignants :** Mmes Seriot, Seppoloni, Grasset, Piat et M. Gauthier

**ATSEM :** Mmes Gailla, et Duffourd

**Municipalité :** Gwenaëlle Didier

**Parents d'élèves :** Mmes Paganon Julie, Mazzoleni Marion, Ates Emmanuelle et M. Brumeau Cédric

**DDEN :** Mme Peyre

**Excusés :** Mmes Brunier, Simon

**Secrétaire de séance :** Mme SERIOT

---

## **1) Bilan des effectifs pour la rentrée 2014-2015**

A l'heure actuelle :

- PS : 25 enfants dans la classe de Mme SERIOT à la rentrée (2 enfants ne sont pas venus)
  - PS/MS : 26 enfants dans celle de Mme PIAT : 13 MS et 13 PS
  - MS-GS: 26 enfants dans la classe de Mme GRASSET : 16 GS et 10 MS
  - MS-GS : 27 enfants dans la classe de Mme SEPPOLONI : 16 GS et 11 MS
  - 104 enfants à la rentrée : 38 PS, 34 MS, et 32 GS
- Effectifs des Grillons : 2 classes à 27 et une classe à 28 soit 82 enfants

Concernant la rentrée prochaine, nous devons envoyer une prévision d'effectifs à l'inspection pour le 14 novembre au plus tard :

- enfants nés en 2012 sur la Rochette : 29 + 1 nouvel arrivant
- enfants sur La Croix de La Rochette : 3
- enfants sur Détrier : 6

Et surement encore quelques dérogations.

Il y aura également surement des arrivées étant données les constructions en cours : déjà 3 arrivées prévues prochainement en décembre : 2 GS et 1 PS

## **2) Bilan des élections**

Cette année, elles ont eu lieu le vendredi 10 octobre, matin. Comme désormais les 2 parents votent, le nombre d'électeurs était de 198. Il y a eu 76 votants, soit un taux de participation d'environ 38.4 % : un peu en hausse par rapport à l'an dernier !

Une seule liste était présentée : une liste de parents n'appartenant à aucune association.

Ont été élus :

- Mmes Ates Emmanuelle, Mazzoleni Marion, Paganon Julie et M. Brumeau Cédric: liste des parents indépendants

## **3) Règlement intérieur**

Le règlement intérieur a été modifié afin d'y faire paraître les nouveaux horaires. Il a été voté par les membres du conseil d'école,

Le règlement intérieur sera joint au compte rendu du conseil d'école et les parents devront retourner le coupon, confirmant qu'ils en ont pris connaissance, signé, à l'école.

## **4) Soutien scolaire**

Le dispositif des aides personnalisées, mis en place depuis 4 ans par l'Education Nationale a été remplacé par des APC : elles sont axées sur l'aide aux enfants en difficultés / elles ont commencé en octobre et ont lieu les mardi soir de 15h30 à 16h15 et le mercredi de 11h35 à 12h15.

Mme Piat souhaiterait faire 3 créneaux : lundi, mardi et jeudi de 15h30 à 16h00. Les enfants inscrits aux NAP et participant aux APC sont ramenés dans leur classe par les enseignants à la fin des APC : à noter

qu'il serait préférable pour les parents concernés de ne pas inscrire leur enfant aux NAP quand celui-ci est pris en APC afin de ne pas se voir facturer l'heure (la sortie des NAP ayant lieu 15 minutes plus tard).

La priorité sera portée sur les grands et les moyens.

Les parents des enfants concernés sont avertis au préalable par l'enseignante de leur enfant, afin de leur expliquer les difficultés qu'il rencontre. Le soutien étant soumis à l'accord des parents : ils devront signer le document qui leur sera, alors, remis en confirmant leur accord ou leur refus.

## **5) Projet d'école**

Il sera modifié cette année selon un calendrier prévoyant sa rédaction pour le 3<sup>ème</sup> trimestre. L'ancien portait un grand axe sur le langage : pour cela nous avons mis en place comme l'an dernier le décloisonnement auprès des GS : les GS sont pris par toutes les enseignantes en petits groupes de 13h45 à 14h30 essentiellement en langage : vocabulaire, phonologie ...

Par ailleurs, nous travaillerons comme les années précédentes sur des albums tout au cours de l'année : cette année, sur les contes des saisons... et des activités de langage sont mises en place dans chaque classe.

Un projet classe PACTE : cette année, les écoles de La Rochette sont inscrites à un projet PACTE : fer et objets sonores : les élèves seront amenés à découvrir des sculptures sonores en fer, et ce en collaboration avec des musiciens de l'école de musique. Plusieurs interventions sont prévues avec une découverte d'objets en fer et de la richesse sonore de ces objets, visite d'exposition et fabrication de sculptures sonores.

## **6) Activités et spectacles prévus**

- « La ronde des pommes » le mardi 7 octobre par la Cie François Perretti : nous avons fait du jus de pommes.
- « le Noël des animaux » par la Cie Petit Théâtre populaire Portable, le lundi 8 décembre à l'école : un report de date sera demandé afin de pouvoir aller au gymnase
- Visite du Père Noël : date pas encore définie
- Film offert par la mairie à la salle polyvalente pour Noël le jeudi 18 décembre
- « La moufle » le lundi 12 janvier : par la Cie Théâtre des transformations : uniquement pour les petits
- Projet de sortie raquettes et luge en janvier et février
- La mat s'éclate en mai : actuellement pour les classes du haut en fonction des tarifs
- Cycle piscine : en raison des nouveaux rythmes : il sera peut-être plus difficile de trouver des créneaux l'après-midi pour les 3 écoles de La Rochette mais l'inscription aux agréments devra quand même se faire.
- Sortie de fin d'année : en attente d'une réponse de la ferme Moulin Guitare qui est très demandée

## **7) Bilan des travaux – sécurité – entretien**

- Travaux réalisés : quelques petits travaux pendant l'été
- Travaux à effectuer
  - Profilage de la cour et tracé d'un parcours pour les vélos : le devis avait été demandé pour que cela soit mis au budget
  - Installation d'un préau : demandé depuis près de 15 ans
  - Réfection des toilettes de la classe de Mme Grasset
  - Remettre des range-vélos devant l'entrée
  - Agrandir le portail de l'entrée : entrée et sortie difficiles car beaucoup de poussettes
  - A la question des parents : pourquoi ne pas avoir enlevé le muret et le grillage en bordure de l'ancienne cour : il a été répondu que cela reste à l'étude mais qu'il fallait limiter l'accès à la cour extérieure et que par conséquent, si l'on garde le muret, il faudra envisager de fermer à son extrémité pour que les enfants ne puissent pas passer derrière

- Problème d'accès à la classe de Mme Seppoloni tant à l'entrée qu'à la sortie : diverses possibilités sont à envisager : sortie par la cour du haut, ouverture d'une porte en face de la classe .... Par ailleurs, il serait préférable que les poussettes n'aillent pas jusqu'au devant de la porte de la classe.... Sujet à suivre

- Sécurité :

- Les **3 alertes incendies réglementaires seront programmées : une première a déjà eu lieu**

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) va être modifié comme chaque année. Ce fascicule de crise consiste à prévoir tous les risques potentiels auxquels l'école pourrait devoir faire face et les conduites à tenir face à chacun d'eux (évacuation ou confinement).

Depuis l'an dernier, un registre de santé et de sécurité au travail a été mis en place et est présent dans la salle de réunion : toute personne fréquentant l'école peut venir chercher une fiche d'observation afin d'y inscrire toute suggestion utile à la prévention des risques et à l'amélioration des conditions de travail.

## 8) Rythmes scolaires 2014

La mise en place de nouveaux rythmes sur 4.5 jours est en place depuis la rentrée : les parents ont remarqué qu'avec ces nouveaux rythmes, les enfants sont beaucoup plus fatigués dès le milieu de la semaine et cela se ressent au niveau des apprentissages : le bilan est globalement assez négatif.

## 9) Divers

- **Rappel retards : Début de l'année beaucoup de retards et d'oublis sont à déplorer tant à l'accueil qu'à la sortie des enfants !!!! jusqu'à 15 minutes de retards : nous demandons aux parents de bien vouloir respecter les horaires afin de pouvoir rentrer dans les activités de classe plus rapidement mais également pour ne pas faire attendre les enfants qui sont inscrits aux APC.**  
**Désormais le portail sera fermé à 8h40 et 13h35 !!!**  
**Désormais les enfants seront confiés à la cantine le midi et aux NAP (après appel aux familles et impossibilité de venir au cours de l'activité donc reprise des enfants à 16h30 avec facturation majorée). De même le mercredi les enfants seront confiés à la garderie.**
- En ce qui concerne la mise en place de mascotte dans chaque classe, cela reste de l'ordre du choix pédagogique de chaque enseignant et toutes les questions pédagogiques ne sont pas traitées en conseil d'école.
- parking de la croisette : beaucoup de problèmes : manque de places surtout le mercredi avec le marché où il est impossible de se garer. De plus, c'est dangereux car les voitures se garent, circulent et reculent n'importe comment. Les parents proposent de casser le bâtiment ancien pour agrandir : cela n'est pas prévu pour le moment, seul le bâtiment en préfabriqué dans la cour du haut sera détruit pour un accès à la cour du haut comme agrandissement du parking (ce, uniquement le mercredi). Une autre solution est actuellement à l'étude par la municipalité.
- Décoration de l'école : palissade mûrs : proposition des parents pour égayer l'école, à voir avec le collège pour un partenariat.
- Souhait de faire une journée portes-ouvertes à l'école pour les nouveaux parents : cela semble compliqué maintenant que nous travaillons le mercredi matin, peut-être un après midi : à voir.... Cependant, la rentrée échelonnée permet de répondre aux questions des parents en petit groupe et souvent nous ne savons pas dans quelle école ou dans quelle classe seront les enfants avant la fin de l'année donc il semble inintéressant de faire visiter la mauvaise classe, voir la mauvaise école aux enfants, mais la proposition reste à l'étude pour la dernière semaine d'école.
- stationnement anarchique des parents des collégiens sur le parking du bas ainsi que des profs du collège est toujours aussi problématique !!!!

- Kermesse : nous avons appris par le biais d'un mail de Gwënaelle Didier que les parents souhaitaient faire une kermesse le samedi 20 juin avec un regroupement de toutes les écoles et une partie chant le matin au centre d'animation. Les collègues des autres écoles ont été aussi surprises de l'apprendre par le biais de la mairie et non du conseil d'école. Mais les parents des lutins de La croisette avaient juste lancé l'idée et n'étaient pas non plus au courant de cette suggestion à la mairie ni de la fixation d'une date, d'où le fait qu'ils n'en avaient pas parlé aux écoles. Toujours est-il, qu'il ne semble pas réalisable de faire chanter les enfants des 21 classes ensemble d'autant que les petits seraient perdus.
- Par ailleurs, nous remercions fortement les parents qui sont investis dans le sou des « lutins de La Croisette » qui nous ont versé une somme conséquente de leurs bénéfices de l'an dernier pour des sorties scolaires ou autres achats

**Fin de la séance à : 21h00**